

—Demain il me sera remis dûment légalisé.
—Alors aussitôt après, vous partirez pour Vic-sur-Braisnes...

—Très bien, mais il me semble très dangereux de produire là-bas l'acte de naissance de l'enfant... Le nom de famille pourrait un jour donner l'éveil à ces gens-là, si l'histoire de l'héritage s'ébruite...

—Aussi n'en ferez-vous usage que contraint et forcé...

—Comment l'entendez-vous ?...

—Si par exemple la nourrice contestait l'existence de l'enfant et prétendait ne l'avoir jamais reçu... la pièce authentique vous permettrait de parler haut... Enfin, agissez votre prudence...

—Cela, je vous le promets...

—Vous avez écrit le nom de la nourrice ?

—Claudine Charvet, oui... Seulement il est un cas qu'il faut prévoir...

—Lequel ?

—Cette femme peut être morte...

—Sans doute, mais elle aurait laissé dans le pays des parents, ou au moins des voisins qui vous renseigneraient... Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la jeune fille elle-même fût restée à Vic-sur-Braisnes.

—Qu'elle y soit ou qu'elle n'y soit pas, je me charge de la découvrir... Devrai-je correspondre avec vous ?

—Non... non... pas de lettres... Une lettre s'égare et vous met dans l'embarras jusqu'au cou ! Notre voyage sera, selon toute apparence, de très courte durée... Nous attendrons votre retour pour avoir des nouvelles.

—C'est convenu.

Lartigues intervint.

—Si la jeune fille n'était plus à Vic-sur-Braisnes, dit-il, et si vous aviez de sérieuses raisons de supposer qu'elle se trouve dans les environs, il faudrait continuer immédiatement vos recherches...

—Je n'aurais pas manqué de le faire... répliqua Maurice.

—Dans ce cas, mais dans ce cas seulement, vous écrirez, afin que nous ne soyons pas inquiets de votre retard...

—A qui adresserais-je ma lettre ?

—Au capitaine Van Broecke, rue de Suresnes, et vous aurez soin qu'il ne se trouve point dans votre épître un seul mot compromettant...

—D'ailleurs, et pour plus de sûreté, je me servirai de la grille qui est entre mes mains et dont vous avez certainement un double...

—Ce sera fort sage... ne manquez pas d'emporter des fonds...

—Oui... quelques billets de mille francs seront peut-être utiles pour délier les langues...

—Voulez-vous de l'argent ?

—Inutile, j'en ai. J'avancerai ce qu'il faudra.

—C'est cela. Au retour, vous nous présenterez votre compte et vous serez remboursé de vos dépenses.

—Pas autre chose à me dire ? Pas de recommandations à me faire ?

—Non...

—Je vous laisse alors et je partirai demain.

—C'est cela. Partez, et bonne chance !

Maurice quitta la rue de Suresnes et se rendit chez Mme veuve Rosier, beaucoup plus connue jadis sous le nom d'Aimée Joubert.

Il l'avait vue l'avant-veille, nous le savons ; mais, au moment de s'éloigner de Paris, il voulait lui faire ses adieux, si courte que dût être son absence.

Elle était à table quand il arriva rue de Provence, vers onze heures.

—Viens-tu déjeuner avec moi, mon cher enfant ? lui demanda-t-elle après l'avoir embrassé.

—Non. Je viens vous dire : Au revoir !

—Tu quittes Paris ? s'écria Mme Rosier, en devenant un peu pâle. Est-ce que tu pars déjà en voyage avec ton Hollandais ?

—Non, je pars seul, et il s'agit d'une toute petite absence, car je reviendrai dans deux ou trois jours.

—Où vas-tu ?

—Au Havre... répondit Maurice sans hésiter.

—Dans quel but ?

—Dans le but de relever, au commissariat de la marine, quelques notes dont mon capitaine a besoin pour son grand ouvrage.

Maurice jugeait prudent, on le voit, de ne prononcer ni le nom dont Pierre Lartigues s'était affublé, ni le nom du pays où il se rendait lui-même.

Mme Rosier avait en Maurice une confiance illimitée.

Tout ce qu'il lui disait devenait pour elle paroles d'évangile.

Pourqu'd'ailleurs l'aurait-elle soupçonné de mentir, puisqu'elle ne pouvait deviner le but de ses men-songes ?...

—Tu ne seras vraiment éloigné de Paris que pendant deux ou trois jours ?—reprit-elle.

—Je vous l'affirme...

—Je sais bien qu'un court voyage en chemin de fer n'est point dangereux, mais je suis toujours inquiète... il y a des déraillements, les rencontres de trains... En arrivant tu m'écriras pour me rassurer...

Maurice se mordit les lèvres.

La précaution qu'il venait de prendre une minute auparavant tournait contre lui.

Ecrire était impossible, puisqu'il prétendait aller au Havre et que sa lettre porterait le timbre de Vic-sur-Braisnes.

Il fallait trouver une échappatoire.

—Si vous y tenez absolument, je vous jetterai deux lignes à la poste, dit-il en riant, mais, entre nous, pour une absence de deux jours c'est presque ridicule. Je ne sais même pas si je resterai deux jours. En quelques heures je puis avoir pris mes notes et revenir aussitôt.

—Alors, je n'insisterai pas... murmura Mme Rosier. Tu as raison... j'ai des inquiétudes absurdes... Mais si tu restais plus de deux jours, tu m'écrirais ?

—J'en prends l'engagement, dit Maurice.

Il ajouta tout bas :

—Je trouverai un moyen...

—Veux-tu dîner avec moi aujourd'hui ? reprit l'ex-Aimée Joubert. Oh ! ne refuse pas... tu me feras de la peine... il y a si longtemps que nous n'avons passé une bonne soirée ensemble...

—Eh bien ! j'accepte...

—Vrai ?

Et avec le plus grand plaisir... Ce soir je suis complètement libre...

—Tu n'arriveras pas trop tard ?

—Je serai ici à six heures précises.

—Tu es gentil et tu en seras récompensé...—Je te ferai faire un joli dîner comme je sais que tu les aimes...—Rien que des petits plats fins...

Maurice se mit à rire.

—Les petits plats fins seront les biens accueillis...—répliqua-t-il.—Mais ce n'est point pour eux que je viendrai... C'est pour vous, bonne amie...

Mme Rosier allait répondre à cette phrase gracieuse.

Un coup de sonnette lui coupa la parole.

Presque en même temps entra la servante.

LXII

—Qu'y a-t-il ?—demanda Mme Rosier.

—Une lettre apportée pour madame par un commissionnaire.

—Donnez.

L'ex-Aimée Joubert prit l'enveloppe que tenait la bonne et jeta un coup d'œil sur la suscription.

Ce coup d'œil fut suivi d'un tressaillement léger, que Maurice ne remarqua pas.

Dans un des angles de l'enveloppe était tracé un signe visible pour elle seule, ou plutôt n'offrant de sens que pour elle.

—Je sais... je sais... dit-elle à demi voix, comme se parlant à elle-même ; ça n'a pas d'importance... pas la moindre.

Et, avec une apparente négligence, elle jeta la lettre sur la table, sans l'ouvrir.

Maurice s'était levé et avait pris son chapeau.

—Tu pars déjà ? s'écria Mme Rosier.

—J'ai beaucoup d'affaires... Il faut que j'aille au journal.

—A ce soir, alors ?

—Oui, à ce soir, six heures précises...

—Surtout ne te mets pas en retard !...

—Comptez sur mon exactitude...

—Le jeune homme embrassa Mme Rosier et sortit.

—A peine la porte venait-elle de se refermer derrière lui que la maîtresse du logis reprit d'une main fiévreuse la lettre jetée sur la table, déchira l'enveloppe et déploya la feuille de papier contenue dans cette enveloppe.

—Du parquet... murmura-t-elle. Qu'est-ce que cela signifie ?... Que me veulent-ils donc ?

Pour le savoir, il suffisait de lire.

Elle lut les lignes suivantes :

“ Par ordre du procureur de la République du département de la Seine, M. Paul de Gibray, juge d'instruction, prie Mme Rosier de vouloir bien se rendre à son cabinet, au palais de justice, aujourd'hui, à une heure précise.

“ Très urgent.

“ PAUL DE GIBRAY.”

—Au cabinet du juge d'instruction !... répéta Mme Rosier presque haut. Pourquoi faire ? Rien !... Pas d'explication !... une prière qui ressemble à un ordre. Cette lettre m'inquiète... Ne me débarrasserais-je donc jamais de cette tunique de Déjanire que j'ai portée pendant tant d'années et qui me brûlait ? Je suis libre après tout... je ne dépens de personne... Si je refusais d'obéir ?

Après un instant de réflexion elle ajouta :

—Refuser d'obéir... à quoi bon ? Au lieu de me créer des chimères il vaut mieux savoir ce qui se passe et pour quel motif on m'appelle...

“ J'irai...”

Cette résolution prise, Mme Rosier acheva de déjeuner, s'habilla rapidement, appela sa servante, lui commanda de préparer, pour six heures, un petit dîner fin dont elle détailla le menu, puis elle quitta son appartement, prit une voiture à la plus prochaine station et se fit conduire au palais de justice.

De longue date elle connaissait les détours du palais.

Elle monta droit à la galerie sur laquelle s'ouvrent les cabinets des juges d'instruction, et pria l'huissier de service de l'annoncer à M. de Gibray.

Celui-ci, qui comptait sur son exactitude, avait auprès de lui le chef de la sûreté et le commissaire aux délégations judiciaires.

Il désirait s'entendre avec Mme Rosier, hors de la présence du comte Smoïloff, aussi le rendez-vous donné à la ci-devant policière précédait de plus d'une heure celui assigné au jeune Russe.

En franchissant le seuil du cabinet où elle fut introduite sur-le-champ, l'ex-Aimée Joubert reconnut du premier coup d'œil les deux personnages qui s'étaient adjoints le juge d'instruction.

Elle se sentit très émue.

Assurément, pour motiver cette réunion quelque chose de particulièrement anormal devait se produire.

Le chef de la sûreté et le commissaire firent deux pas au-devant de la nouvelle venue et lui tendirent leurs mains.

—Chère madame, lui dit le chef de la sûreté, nous ne nous étions pas rencontrés depuis plus de deux ans et je suis heureux de vous voir... J'ai conservé de nos anciens rapports de trop bons souvenirs pour ne point regretter qu'ils aient pris fin et souhaiter les voir renaître...

Mme Rosier regarda son interlocuteur avec une surprise et un effroi manifestes.

—Les voir renaître... répéta-t-elle, d'une voix un peu tremblante. Est-ce que la lettre que monsieur le juge d'instruction m'a fait l'honneur de m'écrire aurait trait à quelque chose de ce genre ?

M. de Gibray prit la parole, mais au lieu de répondre à la précédente question il dit, en ayant soin de donner à sa physionomie l'expression la plus bienveillante :

A suivre